

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **13**

Absents : **13**

- dont suppléé(s) : **1**

- dont représenté(s) : **6**

Votants : **20**

- dont « pour » : **20**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstention » : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le quatorze juin se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, GARCIER-RICHAUD Hélène, PIGNATEL Agnès (*quitte la séance après la question n°11 en ayant donné pouvoir à Mme DONNEAUD Chantal*), BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (*quitte la séance après la question n°17*), MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric et CAPEL Denis (*arrivé après la question n°9*).

EXCUSES : Mmes BALLADUR Clarisse *ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence*, BANCILLON BOË Fabienne *ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie*, MATTERA Wendy, OCCELLI Chloé *ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques*, OKROGLIC Dominique *ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*, FRANQUEBALME Jean-Pierre, OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*, et GASTON Arnaud *ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis*.

ABSENTS : Mme JACQUES Elisabeth, M. TRON Jean-Michel

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REYNAUD Sandra.

N° ordre : 18

Délibération n°2023/105**OBJET : MUSEES ET FORTIFICATIONS : FIXATION DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS « BOUTIQUE ».**

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération du bureau communautaire n° B2023/04 du 16 mai 2023 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et des produits « boutique » dans les musées intercommunaux, les fortifications et les visites de territoire ;

VU la délibération du bureau communautaire n° B2023/05 du 16 mai 2023 portant création de quatre sous-régies de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et des produits « boutique » dans les musées intercommunaux ;

VU sa délibération n°2023/84 du 16 mai 2023, fixant les prix de vente des produits « boutique » des musées et de fortifications ;

CONSIDERANT qu'il convient de compléter la liste des produits alimentaires « boutique » proposés dans le cadre de l'accueil « café » mis en place dans les musées et de fixer leur prix de vente ;

CONSIDERANT que par souci de clarté et de facilité de lecture, il est nécessaire de rédiger un seul et même document relatif aux tarifs des produits « boutique » ;

VU l'avis favorable de la commission patrimoine réunie le 03 mai 2023 ;

Sur proposition de M. Daniel MILLION-ROUSSEAU, vice-président délégué au Patrimoine,

Après délibéré,

- **APPROUVE** la liste des produits « boutique » ci-dessous,
- **FIXE** leur prix de vente comme suit :

LIBRAIRIE	Prix vente
Animaux de la montagne	12,00 €
Jeux de plein-air	5,90 €
L'eau dans le monde	9,90 €
L'école des mammouths	5,00 €
Traces et empreintes	5,90 €
Les câbles à foin en Ubaye	9,00 €
Excursions dans les hautes vallées	9,00 €
Joseph Charpenel	12,00 €
Milieux naturels	14,00 €
Utrecht	22,00 €
Fort de Tournoux	8,00 €
La route des Grandes Alpes	18,00 €
Patrimoine religieux	13,50 €
Ubaye, patrimoine d'une vallée	2,00 €
Fortifications de l'Ubaye	3,80 € public / 2,70 € revendeur
Circulation monétaire	20,00 €
L'aventure architecturale	35,00 €
La batterie de Dormillouse	15,00 €
La gloire de ma mère	35,00 €
Les Arnaud	22,00 €

Natures de l'eau	25,00 €
Notes sur les métiers d'autrefois	9,15 €
V'herbe	20,00 €
Le petit valeian illustré	26,00 €
Ubaye, la mémoire de mon pays	21,00 €
Ubaye Une vallée ouverte	24,00 €
Fortifications de l'Ubaye – P. Lachal	39,00 €
La guerre secrète dans les Alpes du sud – A. Arnoux	27,00 €
Livres vendus dans le cadre d'un dépôt vente	Tarifs fixés par convention

AUTRES PRODUITS GRIFFES

Crayon papier	1,00 €
Foulard multifonction	5,00 €
Sac coton	4,00 €
Mug	6,00 €
Crayons couleur	1,50 €
Autres produits (hors livres et produits alimentaires) vendus dans le cadre d'un dépôt vente	Tarifs fixés par convention

PRODUITS ALIMENTAIRES

Thé	2,50 €
Infusion	2,50 €
Coupelle de miel	0,30 €
Thé / infusion + chocolat ou nougat ou guimauve	3,00 €
Café	1,00 €
Café + chocolat ou nougat ou guimauve	1,50 €
Sirop	1,50 €
Assiette 5 gourmandises	3,00 €
Assiette 10 gourmandises	5,50 €
Produits alimentaires vendus dans le cadre d'un dépôt vente	Tarifs fixés par convention

- **DIT** que les produits des recettes correspondantes seront encaissés dans le cadre de la régie de recettes créée à cet effet.
- **DIT** que les crédits seront prévus chaque année en recettes de fonctionnement à l'article 7078 du budget principal de la CCVUSP.
- **DIT** que la présente délibération abroge la délibération n°2023/84 du 16/05/2023 susvisées portant sur le même objet.
- **AUTORISE** la Présidente à signer toute pièce afférente à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.